

Option 2 (avec don): comment ça marche?

IN FINE, LE COURS VOUS COÛTE LE MEME PRIX QUE L'OPTION 1! (sans don)

Ce qui change pour vous?

- Vous faites un paiement plus élevé le jour de l'inscription (comprend une part don)
- Vous récupérez cette différence en 2025 (après votre déclaration d'impôts, si vous êtes imposables)

Ce qui change pour notre club?

Une rentrée d'argent entièrement financée par l'État, qui nous permet une pérennité à plus long terme, nécessaire dans une projection au-delà de 2-3 ans...

Comment ça marche dans le détail?

- Vous faites un paiement plus élevé le jour de l'inscription (comprend une part don)
- Vous recevez tout de suite un formulaire CERFA certifiant votre don avec son montant
- Vous déclarez ce don lors votre déclaration d'impôts pour l'année 2025: tout simplement en ajoutant le montant indiqué sur le CERFA sur le formulaire 2042 (dans la case ci-dessous, exemple du formulaire de 2024)

7 RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT	
Dons versés à des organismes établis en France	
Dons versés à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 1000 €)	7UD <input type="text"/>
Dons versés du 15.9 au 31.12.2023 pour la sauvegarde du patrimoine religieux (maximum 1000 €)	7UI <input type="text"/>
Dons versés à d'autres organismes d'intérêt général, aux associations d'utilité publique, aux candidats aux élections	7UF <input type="text"/>
Services à la personne, emploi à domicile	
Dépenses d'emploi à domicile	7DB <input type="text"/>
<small>Vous devez détailler en page 1 de la 2042 RICI le montant correspondant à chaque type de dépenses d'emploi à domicile</small>	
Aides perçues pour l'emploi à domicile (APA, PCH, CESU préfinancé...)	7DR <input type="text"/>
Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA, âgés de plus de 65 ans, pour lesquels vous avez engagé des dépenses	7DL <input type="text"/>
Vous avez employé directement pour la première fois en 2023 un salarié à domicile	7DQ <input checked="" type="checkbox"/>
Vous (ou votre conjoint ou une personne à charge) avez la carte d'invalidité ou la carte mobilité inclusion, mention "invalidité"	7DG <input checked="" type="checkbox"/>
Autres réductions/crédits d'impôt? Reportez-vous au formulaire n° 2042 RICI.	

- Vous récupérez en 2026 (dans l'été) l'intégralité de la différence que vous avez payée, si vous êtes imposables

Pour tout question, n'hésitez pas à vous adresser à la trésorière Christelle Laroche à tresorier@trampo-gym-blotzheim.fr